

Adjoint du patrimoine

Synthèse de l'offre

Employeur :	COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE NORD REUNION 3 rue de la solidarite - cs61025 97495Sainte clotilde cedex
Grade :	Adjoint territorial du patrimoine
Référence :	O974200500029972
Date de dépôt de l'offre :	22/05/2020
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	Dès que possible
Date limite de candidature :	22/06/2020
Service d'affectation :	Direction des affaires culturelles sociales et sportives - Bibliothèque intercommunale Alain Peters

Lieu de travail :

Lieu de travail :	3 rue de la solidarite - cs61025 97495 Sainte clotilde cedex
--------------------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Adjoint territorial du patrimoine
Famille de métier :	Bibliothèques et centres documentaires
Métier(s) :	Chargée / Chargé d'accueil en bibliothèque

Descriptif de l'emploi :

Assure le prêt et le retour des documents Participe à la mise en place des animations participe à la politique d'animation en liaison avec les espaces concernés

Profil demandé :

Connaissance du monde de la production littéraire; Connaissance des collectivités territoriales; Maîtrise des règles de bibliothéconomie; Bonne maîtrise de l'outil informatique et bureautique; Disponibilité et polyvalence; qualités relationnelles
Temps complet 35h recrutement en qualité de fonctionnaire stagiaire

Mission :

Accueillir renseigner et orienter le public
Participer à l'équipement et à l'entretien des documents
Participer au rangement des collections

Téléphone collectivité : 02 62 92 49 18

Adresse e-mail : prisca.jalia@cinor.org

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.